

▶ APPORTEZ VOS DECHETS SPECIAUX MENAGERS !

« Collecte itinérante des déchets spéciaux des ménages dans le Valais romand »

Du lundi 29 avril
au jeudi 9 mai 2019

Organisée chaque printemps dans 17 communes du Valais romand intéressées par cette démarche, les quelque 34'708 kg de déchets récoltés en 2018 (31'133 kg en 2017) démontrent l'utilité de cette action organisée et coordonnée par l'Antenne Région Valais romand à l'intention des ménages.

Le ramassage est effectué par la société RETRIPA, mandatée pour récolter, trier et acheminer ces déchets vers les exutoires adéquats pour leur élimination.

Rappel :

Par « Déchets spéciaux », on entend les produits qui ne doivent pas être incinérés avec les déchets ménagers habituels.

Exemples : peintures, solvants, décapants, insecticides, herbicides, anti-limaces, fongicides, sprays, aérosols, tubes fluorescents, huiles minérales, produits de nettoyage et d'entretien, médicaments périmés, piles, batteries, ...

En cas de doute, mieux vaut rapporter un produit anodin plutôt que laisser se répandre des substances toxiques pour l'environnement.

Liste des communes participant à la collecte 2019 :

Anniviers, Ardon, Chalais, Chamoson, Chippis, Nendaz, Mont-Noble, Salvan, Saxon, Sierre, Sion, St-Léonard, St-Maurice, Venthône, Vérossaz, Vétroz, Veyras

Informations et renseignements complémentaires :

- en annexe : programme de la collecte 2019
- auprès des communes concernées